



COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS

ATTESTATION DE GARANTIE

(Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972)

Nous soussignés Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex - Entreprise régie par le Code des Assurances - 382 506 079 RCS Nanterre

Attestons qu'une garantie financière d'un montant de :

4 000 000 €
(quatre millions euros)

a été donnée par notre Compagnie à :

CABINET LAUGIER-FINE (SAS)
133 rue de Rome
13006 MARSEILLE

représentée par :

Monsieur LAFON Auguste Président
LA FONCIERE Directeur Général
elle-même représentée par **Monsieur LAFON FLAVIEN Gérant**

Au titre de son activité de syndic de copropriété

Contrat n° : 00193SYN211

La présente attestation est valide à compter du **01 février 2021** jusqu'au **31 décembre 2021** et sous réserve de la délivrance de la carte professionnelle par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Fait à La Défense, le 13 avril 2021

La directrice générale